

Depuis plusieurs années, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47), le Département de Lot-et-Garonne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC- UD 47) et la Fondation du Patrimoine (FDP) unissent leurs compétences et mobilisent des aides financières **en faveur de la protection, de la sauvegarde du patrimoine, des paysages et des savoir-faire traditionnels.**

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne

(CAUE 47) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Ses missions de conseils, de formation, d'information-sensibilisation lui permettent de s'adresser à un large public (élus, professionnels du cadre de vie, particuliers). Dans le domaine de la protection et la valorisation du patrimoine, il travaille en collaboration avec le Conseil départemental, la DRAC et la Fondation du Patrimoine.

Tél. : 05 53 48 46 70

Courriel : secretariat@caue47.com

Site : www.caue47.com

La direction régionale des affaires culturelles

(qui abrite l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Lot et Garonne -UD 47) est placée sous l'autorité du préfet de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. L'UD 47 assure des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans les domaines des monuments historiques et de leurs abords, et des espaces protégés. Son expertise est sollicitée dans les actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti. Il est consulté dans la mise en œuvre des politiques publiques concernant le patrimoine, l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement.

Tél. : 05 53 47 08 42

Courriel : christian.airiau@culture.gouv.fr

Site : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Site : www.lot-et-garonne.gouv.fr

Site : www.lot-et-garonne.gouv.fr

Le Département de Lot-et-Garonne

œuvre de manière très active pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Il soutient les porteurs de projets dans leur volonté de conserver et de restaurer le patrimoine bâti et mobilier et s'engage pour des actions originales et citoyennes comme l'organisation de chantiers de bénévoles. Le Département accompagne également des animations destinées à valoriser les richesses présentes sur le territoire (Journée du patrimoine de pays et des moulins, journées européennes du patrimoine, circuits-découvertes dans le cadre des Nuits d'été,...). De nombreuses associations et partenaires sont par ailleurs soutenus financièrement dans leurs projets.

Tél. : 05 53 69 41 38

Courriel : sophie.bodenan@lotetgaronne.fr

Site : www.lotetgaronne.fr

La Fondation du Patrimoine

est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996, reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Il s'agit également de promouvoir les savoir-faire traditionnels. Ce patrimoine de proximité, porteur de mémoire et d'histoire, est à la charge de tous. La délégation départementale de Lot et Garonne, représentée par Jean-Jacques Carle, apporte son soutien au montage de dossiers de souscription populaire, de mécénat et de convention de label fiscal.

Courriel : secretariat@caue47.com

Site : www.fondation-patrimoine.org

SAMEDI 18 JUIN 2016
CIRCUIT DÉCOUVERTE
PATRIMOINE DE PAYS
EN PAYS DU DROPT
LOT-ET-GARONNE

JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS
www.patrimoinedepays-moulins.org

MÉTIERS & SAVOIR-FAIRE

Pigeonnier à Saint-Astier



LOT-ET-GARONNE
Le Département
www.lotetgaronne.fr



FONDATION



DU PATRIMOINE

caue 47

LE PROJET

Situé sur la commune de Saint-Astier au lieu-dit Jean-de-Blanc, au milieu des vignes de l'AOC Côtes de Duras, le pigeonnier est traditionnellement le lieu de célébration de la fête annuelle du « ban des vendanges ». Malheureusement, en 2013, suite au mauvais état général du pigeonnier et pour garantir la sécurité des personnes, la fête doit se tenir ailleurs. Une restauration est indispensable. Devenue propriétaire de l'édifice en 2014, la commune de Saint-Astier s'engage pour son patrimoine et sollicite les différents partenaires. Projet établi et suivi par Roland Verduger, maître d'oeuvre en bâtiment.

PORTEUR DU PROJET

Commune de Saint-Astier

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI

Le pigeonnier Jean-de-Blanc est de plan carré. Il dispose d'un rez-de-chaussée et de deux niveaux de plancher. Sa construction remonte probablement au XIX^e siècle.

Les maçonneries ont été liées à l'argile et des bois de récupération ont été utilisés. Toutefois la réalisation a été menée avec soin, on relève ainsi un décor sculpté sur les encadrements de baie (denticules notamment).

Des désordres de structure affectent la maçonnerie avec la présence de multiples fissures. L'angle nord-ouest est particulièrement instable en raison d'un tassement de terrain et le mur ouest s'est même en partie effondré à l'intérieur du pigeonnier.

Par ailleurs, les infiltrations d'eau ont beaucoup fragilisé les planchers. La couverture ainsi que les menuiseries extérieures sont également à reprendre.



NATURE DES TRAVAUX EN COURS

Une intervention globale a été programmée. Les façades vont être nettoyées et les parements dégradés repris : les pierres de l'angle nord-ouest seront notamment remontées après un travail sur les fondations, les fissures réparées au mortier de chaux et le mur ouest partiellement rebâti. Des consolidations ponctuelles seront menées (corniche, porte) et une baie qui existait sur la façade nord-ouest restituée.

En ce qui concerne la couverture, les tuiles anciennes seront nettoyées et réemployées. Des tuiles de récupération pourront être mises en place en complément. De nouvelles menuiseries extérieures en chêne, assemblées à l'ancienne et peintes, sont prévues.

A l'intérieur, la cheminée et l'escalier seront restaurés et les planchers refaits en peuplier. Un perré sera réalisé tout autour du pigeonnier.

ENTREPRISES

- Yvan Biasotto (peinture) Saint-Astier
- Patrick Audouin (menuiserie) Duras
- Pascal Valent (charpente) Riocaud
- Patrick Foulquier (gros œuvre) Saint-Astier
- Jérémie Guénet (terrassment) Saint-Astier



DATE DE RÉALISATION DES TRAVAUX

2015-2016

MONTANT DES TRAVAUX

63 648 € HT

AIDES FINANCIÈRES

La restauration bénéficie du soutien financier de l'État au titre de la D.E.T.R, du Département de Lot-et-Garonne dans le cadre de son régime d'aide à la restauration du patrimoine non protégé et de la Réserve parlementaire.

Par ailleurs, une souscription publique est en cours sous l'égide de la Fondation du Patrimoine.

GLOSSAIRE

Perré : mur, revêtement en pierres sèches qui protège un ouvrage et empêche les eaux de le dégrader ou les terres d'un talus de s'effondrer.